



Newsletter #7 Janvier 2017

Cher(e)s Associé(e)s, Partenaires,

Je profite de cette Newsletter pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Année qui pour Relais d'Entreprises sera celle de la montée en puissance et ce d'autant plus que tous les indicateurs sont bien orientés.

En effet, les enjeux de rééquilibrage des territoires et de réduction de la pollution dans les Métropoles sont au cœur des préoccupations des citoyens, et de fait des politiques qui se soucient enfin de la question, à grand renfort de dispositifs de financement.

Relais d'Entreprises, en ayant atteint un premier pallier de 10 affiliés, a réussi en moins de 2 ans à s'affirmer comme la première enseigne de tiers-lieux en milieu rural et péri-urbain.

Les 30 tiers-lieux en cours de rénovation / construction qui devraient rejoindre le réseau d'ici la fin de l'année nous conforteront dans notre position de Leader.

Certes, il nous reste beaucoup à faire et de nombreux territoires à couvrir, mais les fondations sont posées .

2017 doit nous permettre, et notamment au terme de l'augmentation de capital en cours, d'une part de renforcer l'équipe mais surtout de nouer des partenariats multiples afin de proposer des services qui directement ou indirectement contribueront à transformer les territoires dits dortoirs en cités rurales modernes, solidaires et de fait plus attractives.

Votre soutien, vos contributions, vos expertises associés au professionnalisme de l'équipe en place seront assurément les ingrédients de notre succès.

Amicalement,

Dominique

Dans cette Newsletter...

- ✔ Les dernières actualités commerciales
- ✔ Les affiliés
- ✔ Les actions de communication
- ✔ La production
- ✔ Les partenariats

Actualités commerciales

De nouvelles études !



La Banque Populaire Occitane confirme son intérêt pour Relais d'Entreprises !

Une phase de test va débiter au printemps prochain sur une agence bancaire située à Lavaur. L'objectif est d'affecter quelques bureaux à un usage tiers-lieu sous l'enseigne Relais d'Entreprises. La BPOC y voit ainsi plusieurs avantages : optimiser son parc immobilier, proposer à ses clients un nouveau service mais aussi leur vendre des prestations complémentaires. Affaire à suivre...

2 belles études pour débiter 2017 !

Le Pays de Luchon

Le développement des thermes et de l'exploitation forestière à la fin du XVIII^e font l'essor de la vallée. Puis l'arrivée du train en 1873, la construction du casino en 1880 développent encore la popularité de Luchon et sa vallée. L'économie continue de se développer avec la mise en place de l'hydro-électricité à la fin du XIX^e et la création de la station de ski au début du XX^e siècle.

Même si la vallée connaît des cessations d'activité, de nouvelles activités, notamment dans le domaine des services, viennent s'installer. Les élus de la communauté de communes veulent renforcer cette nouvelle attractivité en implantant des tiers-lieux à destination des actifs (salariés ou entrepreneurs) et profiter de cette dynamique d'espaces de travail pour revitaliser la vallée.

La communauté de communes est un territoire de montagne étendue sur plusieurs vallées et compte 31 communes allant de 4 à plus de 2500 habitants. A ce titre, la réflexion autour de l'implantation de tiers-lieux doit avoir pour effet de faciliter les déplacements emploi-domicile et de participer au rééquilibrage des territoires.

Cette étude est financée, en partie, par EDF une Rivière un Territoire.

Le Pays des Nestes

Premier dossier traité avec notre partenaire la COGE-MIP, La réunion de lancement concernant cette étude aura lieu le 18 janvier 2017. Ce territoire, proche de Luchon, se caractérise par une population moins touristique que son voisin.

Et d'autres perspectives sont dans le pipe !

En effet, des propositions ont été remises à la Communauté de Communes du Canton de Saint Béat (Haute Garonne) ou encore à la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix en Ariège, la Commune de Moissac...

Au Pays de Luchon, il fait bon vivre & bon travailler !

Entrepreneurs, Salariés,
C'est dimanche et ce soir retour à la maison pour être au bureau demain...
Comment prolonger le bon temps ? Et si votre lieu de vacances devenait aussi un endroit où vous pouvez travailler ?
Maintenez cette qualité de vie grâce au tiers-lieu !

Vous vivez dans la vallée ?
Vous travaillez à domicile dans un cadre pas toujours adapté et vous vous sentez isolé ?
Vous appréciez la qualité de vie au Pays de Luchon et vous souhaitez y installer votre entreprise ?
Le tiers-lieu est la solution idéale !

Participez à l'enquête : www.cc-paysdeluchon.fr

Avec le soutien de : EDF

Contact & Informations
contact@relais-entreprises.fr / 06.72.36.02.32

Actualités Affiliés

Les affiliés du réseau



Zoom sur le séminaire des affiliés !

Jeudi 15 décembre 2016, les affiliés au réseau Relais d'Entreprises se sont réunis au sein des locaux du Bureau Samatanais (tiers lieu créé et animé par Cédric DANFLOUS). Ce premier séminaire a été l'occasion de rappeler le positionnement et l'ambition de la première enseigne nationale de tiers lieux d'activité exclusivement implantés en milieu rural et péri-urbain.

Au-delà de cette détermination à contribuer au rééquilibrage des territoires et à la qualité de vie, les gestionnaires présents, l'équipe ainsi qu'un des associés de la SAS Relais d'Entreprises ont profité de cette séance de travail pour évoquer les services et actions supports proposés par l'enseigne aux affiliés mais également aux locataires, qu'ils soient télétravailleurs salariés ou entrepreneurs.

C'est ainsi que les offres de plusieurs partenaires référencés par Relais d'Entreprises ont pu être détaillées à l'image de celle de l'Agence AIRRIA : spécialiste en informatique, en système de serrures pour portes connectées, en solution de sauvegarde et en matériel de visio-conférence.

Au cours de cette journée conviviale et riche en échanges, le sujet de l'animation et de l'attractivité des territoires ruraux a été longuement abordé.

Et sinon ?

D'autres affiliés vont rejoindre le réseau en 2017. Le premier est le télécentre de Lapalisse, géré par la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse. Ce tiers-lieu a souhaité rejoindre l'enseigne suite à l'étude menée sur le Pays de Vichy. Par ailleurs, les autres espaces qui ont été identifiés sont aujourd'hui en phase de construction ou de rénovation et nous savons d'ores et déjà que le prochain à adhérer au réseau sera un espace situé à Mayet de Montagne. Les tiers-lieux de Grenade et de Saint Martory seront quant à eux inaugurés courant janvier.



Actualités Affiliés

Les affiliés du réseau



Le Relais d'Entreprises du Volvestre reconnu par le label C3 !

C3 est le label de qualité des tiers-lieux, attribué aux espaces professionnels de coworking et/ou de télétravail en France et en Europe. Élaboré par des opérateurs d'espaces, des experts, des employeurs, des aménageurs et des collectivités territoriales, le label a pour objectif de :
Donner une cohérence à l'offre de services délivrée par ces diverses formes d'espaces de travail ;
Rendre lisibles et accessibles les services proposés aux travailleurs indépendants, aux télétravailleurs salariés d'entreprises ou des services publics ayant choisi de travailler dans les tiers-lieux ;
Conforter les employeurs et les utilisateurs sur les dispositions de sécurité des personnes et des données dans les tiers lieux.



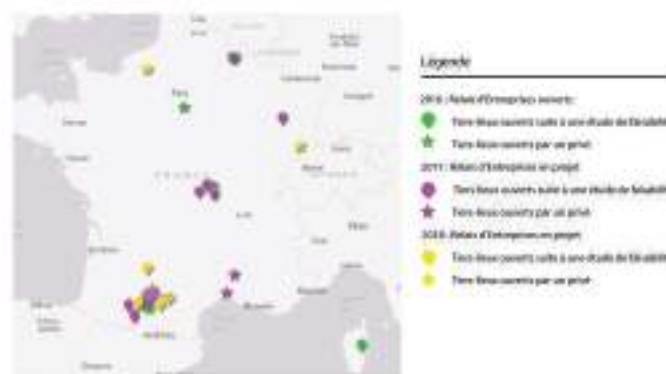
Le label C3 est un outil accélérateur du développement du télétravail et de la mobilité. Accordé au Relais d'Entreprises du Volvestre pour une durée de 3 ans, cet espace est le 21^{ème} certifié en France.

Une action de commercialisation de masse !

La SAS Relais d'Entreprises teste pour le compte de son tout premier affilié, le Relais d'Entreprises du Volvestre, une opération mailing de masse. L'objectif ? Faire connaître le tiers-lieu à toutes les personnes qui se trouvent à 10 kilomètres de là et qui seraient susceptibles de l'utiliser. Un courrier sera ainsi adressé aux mairies, associations, professionnels de santé, banques, assurances, chambres des métiers, chambres de commerces, comptables, experts comptables, offices de tourisme... Le retour d'expérience servira de base à une offre de service pour les autres affiliés du réseau.

Les perspectives d'affiliation au réseau se multiplient !

Comme vous pouvez le constater sur les cartographies ci-dessous, en plus des affiliés déjà dans le réseau Relais d'Entreprises, de nombreux espaces sont d'ores et déjà identifiés pour nous rejoindre :



Actualités communication

Retombées & projets



En 2017, Relais d'Entreprises participera à de nouveaux événements !

Pour 2017, les salons retenus sont les suivants :

- ✓ Salon international sur l'économie de la Montagne (7,8,9 juillet 2017),
- ✓ RuraliTic (28,29,30 Août),
- ✓ Assises de l'Association Nationale des Pays et des PETR (octobre 2017),
- ✓ Parcours France (octobre 2017).

Toujours présents dans les médias !

Le lancement de l'étude sur la Communauté de Communes du Pays de Luchon a engendré des retombées dans la presse :

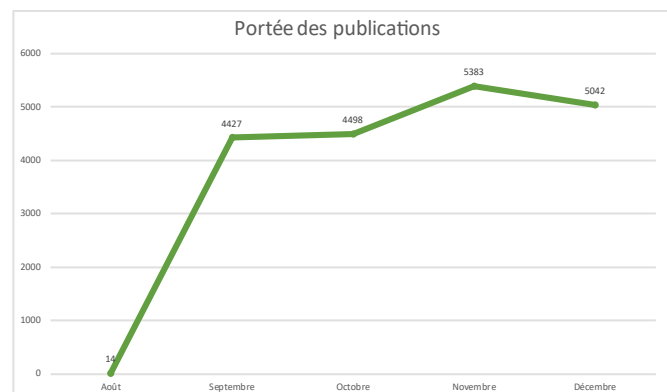
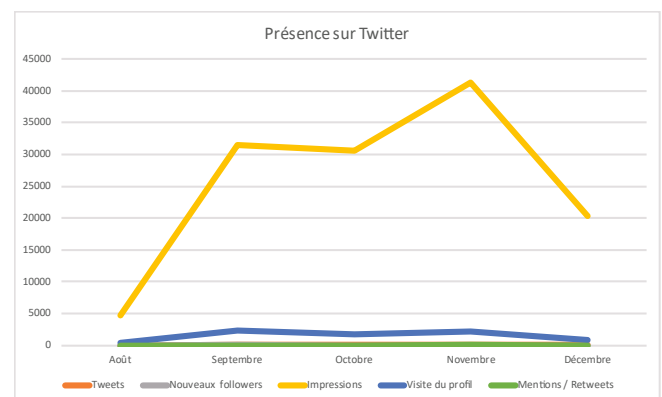
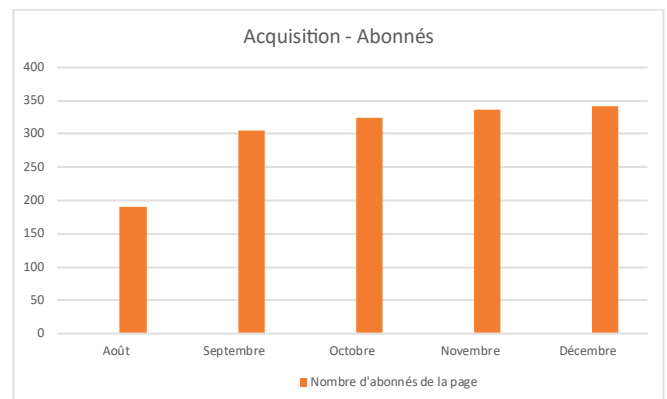
- ✓ Actu Environnement, le 14/11/2016,
- ✓ La Dépêche du Midi, le 29/12/2016,
- ✓ Luchon Mag, le 22/12/2016,
- ✓ Bref Eco, le 30/12/2016.

Par ailleurs, Philippe Bertrand parle de Relais d'Entreprises dans son émission Carnets de Campagne sur France Inter du 22 décembre 2016 (6'30).

Retrouvez l'émission en cliquant ici !

Renforcement de notre présence sur les Médias sociaux !

Depuis le mois de septembre, une Community Manager Jacqueline Markovic, aide Célia à développer la présence de Relais d'Entreprises sur le web et les résultats sont là ! Voici quelques graphiques parlants :



+ 22 abonnés à la page !

Production

Études en cours



L'année 2017 commence sur les cha-peaux de roues avec 2 études à pro-duire !

Le Pays Rethelois

L'étude pour la communauté de communes du Pays Rethelois a été lancée au mois de novembre 2016. Le territoire rethélois, vu sa position géographique entre Reims et Charleville-Mézières, à moins de 2h de Paris, à moins d'1h de la Belgique, est un carrefour intéressant.

Le territoire n'échappe pas à la tendance nationale de désertification du milieu rural. Les jeunes sont nombreux à quitter le département pour poursuivre des études, notamment vers la Marne. Malgré un territoire fortement industrialisé, comme aux niveaux régional et national, ce secteur connaît des pertes lourdes; le nombre de chômeurs augmente et le secteur du commerce le ressent. De plus le secteur tertiaire est moins développé qu'en région. Dans ce contexte la CC du Pays Rethélois est reconnue comme zone de revitalisation rurale.

L'étude devrait permettre d'apporter une solution au territoire grâce à l'implantation de tiers-lieux.

L'agglomération du Muretain

L'étude touche à sa fin avec plusieurs tiers-lieux identi-fiés (voir ci-dessous) qui devraient entrer en phase de réhabilitation dans les prochains mois et dont certains ont déjà confirmé leur future affiliation au réseau Relais d'Entreprises.



Partenariats

DES VALEURS COMMUNES



Une synergie d'expertises en faveur d'une ruralité moderne !

Le 24 janvier prochain, Relais d'Entreprises ainsi que d'autres acteurs qui oeuvrent également pour le rééquilibrage des territoires se réuniront à Paris :

TERA Environnement

Spécialisée dans l'installation de capteurs de qualité de l'air et dans le développement d'une application de mesure en temps réel de l'exposition à la pollution.

BRIE'NOV

Très impliquée autour des actions en faveur d'une ruralité moderne mais surtout pilote du dispositif SONATE (déploiement de l'enseignement des universités à la campagne).

AURA CONSULTANTS

Expert de la gestion des fonds de revitalisation et du soutien de l'emploi sur les territoires impactés par des restructurations industrielles.

IMPULSIONS

Coopérative d'Entrepreneurs réunis au sein d'une SCIC et dont la mission est de permettre la création de son emploi sans être isolé.

TOUS ENTREPRENANTS

Agence événementielle pour révéler les entrepreneurs de demain et notamment en milieu rural (Start Up est dans le pré).

AMRF

Association des Maires Ruraux de France qui organise partout en France les Etats Généreux de la Ruralité.

L'objectif ? Définir dans quelle mesure nos actions, nos offres, nos ambitions de déploiement national peuvent se combiner, s'associer, s'harmoniser, s'additionner...

Cette première réunion sera animée par Marcel Lepetit, chargé de canaliser les idées des participants.

A bientôt !

Prochaine Newsletter : avril 2017



**Le réseau Relais d'Entreprises
vous souhaite
une très belle année 2017 !**

